



Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

Demande n° :	2018-5058
Demande :	Étiquettes du produit changées – Nouvelle catégorie
Produit :	Dimension 2EW Herbicide
Numéro d'homologation :	32844
Principe actif (p.a.) :	Dithiopyr
Numéro d'homologation de l'ARLA :	3024694

But de la demande

Le but de la présente demande était de modifier l'étiquette de l'herbicide Dimension 2EW pour éliminer les restrictions relatives à la vente géographique et les restrictions en matière d'utilisation, pour permettre l'utilisation du produit à l'échelle du Canada au-delà de l'Ontario et du Québec. L'herbicide Dimension 2EW est homologué pour supprimer la digitaire dans une gazonnière établie associée à des gazonnières, à des parcours de golf, à des parcs et à des zones de loisirs, ainsi qu'à des pelouses résidentielles et commerciales.

Évaluation des propriétés chimiques

Une évaluation des propriétés chimiques n'était pas requise pour la présente demande.

Évaluations sanitaires

Les évaluations toxicologiques et les évaluations d'expositions professionnelles n'étaient pas requises pour la présente demande.

Aucune donnée relative aux résidus d'aliments n'a été présentée à l'appui de la demande, ou n'est requise puisqu'il n'y a pas d'utilisation d'aliment associée à l'herbicide Dimension 2EW. L'utilisation du dithiopyr sur le gazon ne constitue pas un risque préoccupant pour la santé en ce qui a trait au risque chronique par le régime alimentaire (en buvant de l'eau seulement) ou l'exposition globale (par les voies cutanées et par inhalation provenant de l'introduction de gazon traité avec l'exposition alimentaire provenant de l'eau potable) pour aucune sous-population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

Évaluation environnementale

L'élimination des restrictions géographiques de l'étiquette de l'herbicide Dimension 2EW ne devrait pas accroître l'exposition ou le risque pour l'environnement. Les directives actuelles fournies sur l'étiquette sont suffisantes pour atténuer le risque.

Évaluation de la valeur

L'expansion de l'étiquette de l'herbicide Dimension 2EW permettra de supprimer la digitale dans les gazonnières établies à l'échelle du Canada. Les renseignements relatifs à la valeur, sous forme d'historique d'utilisation, ont démontré que l'on s'attend à ce qu'une gazonnière établie présente pour l'herbicide Dimension 2EW une marge de sécurité des cultures suffisante appliquée selon les instructions figurant sur l'étiquette à l'échelle du Canada.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé une évaluation des renseignements fournis, et les a jugés suffisants pour éliminer les restrictions relatives à la vente géographique et les restrictions en matière d'utilisation de l'herbicide Dimension 2EW.

References

PMRA Document Number	Reference
1147851	1992, Terrestrial field dissipation study for the determination of MON 15100 following broadcast application of MON15151 and 15175 – bare ground, DACO 8.3.2.3
1233337	1990, Terrestrial field soil dissipation study for the determination of MON 15100 following broadcast application of MON15151, MON15119 and MON15175, DACO 8.3.2.3
2951464	1990, Terrestrial Field Soil Dissipation Study for the Determination of MON 15100 Following Broadcast Application of MON 15151, MON 15119, and MON 15175, DACO: 8.3.2.3 CBI
2951465	1990, Terrestrial Field Soil Dissipation Study for the Determination of MON 15100 Following Broadcast Application of MON 15151, MON 15119, and MON 15175, DACO: 8.3.2.3
2951466	1989, Terrestrial Field Soil Dissipation Study for the Determination of MON-15100 and Its Major Soil Metabolites Following Broadcast Application of MON-15126, MON-15120 and MON-15172, DACO: 8.3.2.3 CBI
2951467	1989, Terrestrial Field Soil Dissipation Study for the Determination of MON-15100 and Its Major Soil Metabolites Following Broadcast Application of MON-15126, MON-15120 and MON-15172, DACO: 8.3.2.3
2951468	1989, Dissipation of Foliar and Dislodgeable Residues of Dithiopyr Following Application to Turfgrass, DACO: 8.3.2.3 CBI
2951469	1989, Dissipation of Foliar and Dislodgeable Residues of Dithiopyr Following Application to Turfgrass, DACO: 8.3.2.3
2960648	2019, 8.3.2.3 Field Site Locations, Dimension 2EW 18-5058, DACO: 8.3.2.3
2966329	1989, Pesticide Residue Study, MSL 9593 Site Locations, DACO: 8.3.2.3
2966330	1991, Field Summary Report, MSL 12059 Site Locations, DACO: 8.3.2.3
2966331	1992, Terrestrial Field Soil Dissipation Study for the Determination of

PMRA Document Number	Reference
	Dithiopyr and Identified Soil Metabolites Following Broadcast Application of Dimension Turf Herbicide to Bare-Ground, DACO: 8.3.2.3

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9